

LA MÉTROPOLE ET VOTRE COMMUNE VALORISENT VOS DÉCHETS

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



La collecte évolue !

Place au tri en multimatériaux : désormais, tous vos emballages plastiques, alu, métaux, papiers et cartons vont dans le même conteneur, la poubelle grise à couvercle jaune.

Plus besoin de séparer les emballages : **un seul geste suffit !**



Boîtes et cartons d'emballage



Journaux, magazines, papiers, enveloppes, enveloppes Kraft, feuilles colorées ou papiers peints



Briques alimentaires

⚠ ATTENTION ! NON RECYCLÉS ⚠

Je les jette avec les ordures ménagères



Les mouchoirs et essuie-tout



Les masques à usage unique



Flacons de produits ménagers



Flacons de produits hygiéniques



Flacons de lessive



Flacons alimentaires



Bouteilles



Pots de yaourt et crème fraîche



Polystyrènes et plastiques



Films plastiques



Les blisters



Films d'emballages alimentaires



Emballages souples



Sacs plastiques



Canettes



Boîtes de conserve



Bouteilles de sirop



Aérosols



Capsules de café



Films aluminium



Tubes de crème



Couvercles de pots



Verres

Bouteilles



Pots sans couvercle



Bocaux sans couvercle



JE LES DÉPOSE EN DÉCHÈTERIE

Jouets, piles, vitres et miroirs, ampoules, toute la vaisselle, vases, radiographies, huiles alimentaires, produits chimiques (peintures, désherbants, fioul, huiles de vidange, acides, acétone...)



ADOPTÉZ LES BONS GESTES LORS DE LA PRÉSENTATION DE VOS BACS

- Séparer les ordures ménagères de la collecte sélective
- Faire le tri
- Ne pas mettre vos bacs en débordement
- Ne pas déposer de déchets à côté des bacs (tout déchet déposé à l'extérieur des bacs est considéré comme dépôt sauvage, ce dernier ne sera pas collecté et sera passible d'une amende)
- Sortir vos bacs les bons soirs et aux bonnes heures pour que la collecte puisse être effectuée
- Veillez à la propreté et l'entretien des bacs mis à votre disposition



⚠ ATTENTION ! ⚠

- Vous êtes responsable des bacs fournis par la Métropole TPM et à ce titre, vous devez les rentrer après chaque collecte
- En laissant vos bacs dans la rue, vous risquez de vous les faire voler ou de les voir abîmés
- Les laisser à la vue des passants peut, par ailleurs, les inciter à y déposer leurs propres déchets qui viendront augmenter votre litrage
- En cas d'accident, votre responsabilité serait engagée